

In Extenso

ASSOCIATION AFA CROHN RCH FRANCE

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

15, rue de La Forge Royale
75011 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

In Extenso

In Extenso Centre Ouest

350 rue Henri Potez
CS 72100
37210 Parçay-Meslay

Tél. : 02 47 87 48 00
toursnord@inextenso.fr
www.inextenso.fr

ASSOCIATION AFA CROHN RCH FRANCE

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

15, rue de La Forge Royale
75011 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Assemblée Générale de l'Association afa Crohn RCH France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association afa Crohn RCH France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Le respect du principe de séparation des exercices, notamment au niveau des produits d'exploitation ;
- Le respect de l'application du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé, notamment au niveau des informations relatives à l'appel à la générosité du public, telles que le compte de résultat par origine et destination, et le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des documents mis à la disposition des membres de l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents mis à la disposition des membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Parçay-Meslay, le 2 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes,
IN EXTENSO CENTRE OUEST

Représenté par Romaric TRUBAT

COMPTES ANNUELS

Bilan
Compte de résultat
Annexe

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
. Frais d'établissement				
. Frais de recherche et développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences, marques				
. Autres	126 481	86 132	40 349	65 646
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
. Terrains				
. Constructions				
. Installations tech., matériels, outillage				
. Autres	37 280	28 882	8 399	13 360
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
. Participations et Créances rattachées	1 725		1 725	30
. Autres titres immobilisés				
. Prêts				
. Autres	13 136		13 136	12 500
Total	178 622	115 013	63 609	91 536
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
. Créances usagers et comptes rattachés				3 024
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	23 930		23 930	40 844
Valeurs mobilières de placement	55 138		55 138	112 423
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 415 605		1 415 605	1 191 732
Charges constatées d'avance	9 657		9 657	9 835
Total	1 504 329		1 504 329	1 357 858
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	1 682 952	115 013	1 567 938	1 449 394



	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires	196 398	196 398
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité	466 013	466 013
. Autres		
Report à nouveau	138 642	127 046
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	12 622	11 596
Situation nette (sous-total)	813 675	801 054
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	813 675	801 054
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	238 349	208 349
Total	238 349	208 349
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	17 027	15 051
Total	17 027	15 051
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	283	280
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 393	33 014
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	90 079	59 146
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	381 132	310 000
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance		22 500
Total	498 887	424 940
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	1 567 938	1 449 394



	du	01/01/2024	%	du	01/01/2023	%	Var. en val. annuelle	
	au	31/12/2024	PE	au	31/12/2023	PE	en euros	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		16 905	1,28		16 488	1,20	417	2,53
PRODUITS EXCEPTIONNELS								
Sur opérations de gestion								
Sur opérations en capital								
Reprises sur provisions, dépréciatio et transferts de charges								
Total								
CHARGES EXCEPTIONNELLES								
Sur opérations de gestion								
Sur opérations en capital					1 402	0,10	-1 402	#####
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions								
Total					1 402	0,10	-1 402	#####
RESULTAT EXCEPTIONNEL					-1 402	-0,10	1 402	100,00
Participation des salariés aux résultats								
Impôts sur les bénéfices		4 283	0,32		3 489	0,25	794	22,76
TOTAL DES PRODUITS		1 341 003			1 395 259		-54 255	-3,89
TOTAL DES CHARGES		1 328 382			1 383 663		-55 281	-4,00
EXCEDENT OU DEFICIT		12 622	0,95		11 596	0,84	1 025	8,84
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE								
Dons en nature								
Prestations en nature		65 205					65 205	#####
Bénévolat		451 315			449 400		1 915	0,43
Total		516 520			449 400		67 120	14,94
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE								
Secours en nature								
Mise à disposition gratuite de biens								
Prestation en nature		65 205					65 205	#####
Personnel bénévole		451 315			449 400		1 915	0,43
Total		516 520			449 400		67 120	14,94



ANNEXE

- | **Informations sur l'entité et faits majeurs de l'exercice**
- | **Règles et méthodes comptables**
- | **Règles comptables sur les actifs, amortissements et dépréciation**
- | **Notes sur le Bilan Actif**
- | **Notes sur le Bilan Passif**
- | **Notes sur le Compte de Résultat**
- | **Engagements financiers et autres engagements**



ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2024

Durée : 12 mois

1 - INFORMATIONS SUR L'ENTITE

Objet :

L'association AFA a pour objet de faciliter les travaux de recherche fondamentale et thérapeutique sur la maladie de crohn.

Activités ou missions :

- Information et accompagnement des malades et de leurs proches
- Financement de la recherche contre les MICI et à la formation des professionnels de santé

Moyens mis en oeuvre :

Une équipe de salariés permanents, et une participation des membres dans le cadre du bénévolat permettent la réalisation de l'objet de l'association.

Effectifs :

8

2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE



3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Méthode comptable :

- Les bourses et dons associatifs sont comptabilisés en aides financières accordées par l'association.

En charge d'exploitation :

- Comptabilisation des indemnités de départ en retraite

La valeur liquidative des valeurs mobilières au 31/12/2024 est de 55138€.

L'EAR (état des avantages et ressources en provenance de l'étranger) n'est pas renseigné en l'absence de fonds reçu de l'étranger.



4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
des titres de participation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
des autres titres immobilisés et titres de placement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Frais externe de formation				
nécessaires à la mise en service		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	Linéaire	3 ans				
Dont frais de développement						
Dont fond commercial						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels	Linéaire	5 ans				
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	3/5 ans				



5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

	[]	
	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		

Frais de développement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de développement.....		

Fonds commercial :

	[]	
	Valeur nette	Taux amortissement
Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

Actif immobilisé :

<i>Valeurs brutes</i>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	138 181		11 700	126 481
Immobilisations corporelles.....	58 154	999	21 873	37 280
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....	12 530	2 331		14 861
Total.....	208 865	3 330	33 573	178 622

Amortissements et dépréciations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	72 536	25 296	11 700	86 132
Immobilisations corporelles.....	44 794	5 961	21 873	28 882
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....				
Total.....	117 329	31 257	33 573	115 013

Créances représentées par des effets de commerce :

Usagers.....	[]
Autres créances.....	[]

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	13 136	13 136	
Actif circulant et charges constatées d'avance.	33 587	33 587	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Participations et créances rattachées.....	[]
Immobilisations financières.....	
Usagers et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	
Disponibilités.....	
	13 807

Charges constatées d'avance :

	9 657
--	-------



6- NOTES SUR LE BILAN PASSIF

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT

	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice précédent		11596
AFFECTATION	Augmentations	Diminutions
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	11596	
Total des affectations	11596	

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATIONS DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATIONS		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	196398							196398
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise								
Réserves	466013							466013
Report à nouveau	127046	11596	11596					138642
Résultat de l'exercice	11596	-11596	-11596	12622	12622			12622
Fonds propres consommables								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	801054	0	0	12622	12622			813675



6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**RESERVE POUR PROJET DE L'ENTITE**

Intitulé des projets	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves pour projets associatifs	187 328			187 328
Réserves diverses de trésorerie	278 686			278 686
Total	466 014			466 014



6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Réserves pour projet de l'entité.....	466 013			466 013
Total (1)	466 013			466 013
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations.....				
Relatives aux stocks.....				
Relatives aux autres éléments d'actif....				
Amortissements dérogatoires.....				
Provision spéciale de réévaluation.....				
Plus-value réinvestie.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour risques d'emploi.....				
Provision pour amendes et pénalités.....				
Provisions pour charges sur legs et donations.....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges.....	15 051	1 976		17 027
Total (3)	15 051	1 976		17 027
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....				
Sur cptes usagers et cptes rattachés.....				
Autres dépréciations.....				
Total (4)				
Total général (1 + 2 + 3 + 4)	481 064	1 976		483 040
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....		1 976		
- financières.....				
- exceptionnelles.....				



6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS

Origine des fonds reportés	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Total				

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice A	Reports B	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés (en + ou en -) D	Fonds dédiés à la clôture	
			Montant global C	Dont remboursement aux tiers		Montant global A+B-C+D	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exer.
Subventions d'exploitation							
CONVENTION ARS GD EST		30 000				30 000	
Sous-total		30 000				30 000	
Contributions financières d'autres organismes							
Sous-total							
Ressources liées à la générosité du public							
LEGS	150 483					150 483	
DONS	57 866					57 866	
Sous-total	208 349					208 349	
Total	208 349	30 000				238 349	



6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Etats des dettes :

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	283	283		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	27 393	27 393		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	90 079	90 079		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	381 132	381 132		
Produits constatés d'avance				
Total :	498 887	498 887		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Fournisseurs.....		12 883
Dettes fiscales et sociales.....		56 787
Autres dettes		

Produits constatés d'avance :



7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DES VENTES DE BIENS ET SERVICES

Par catégorie	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Manifestations, stages, librairies, formations	66 096	51 066	100,00	100,00
Total	66 096	51 066	100,00	100,00

Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

VENTILATION DES RESSOURCES HORS VENTES DE BIENS ET SERVICES

	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Cotisations				
Subventions d'exploitation	153 500	116 850	12,23	8,83
Concours publics				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Dons manuels	765 630	776 440	60,98	58,69
Mécénats	275 213	313 186	21,92	23,67
Legs et donations et assurances-vie	38	116 554	0,00	8,81
Contributions financières	61 160		4,87	
Ventes de dons en nature				
Parrainages				
Autres ressources				
Total	1 255 542	1 323 030	100,00	100,00



7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.

Nature	Modalités de recensement et de valorisation
Bénévolat	Conseil d'administration et bureau = 3326 heures à 20 € Soutien bénévolat = 18361 heures à 20€ Comité scientifique médical = 703 heures à 25€ Soit un total de 451315€
Prestations	Facture abandonnée Profession Santé pour 65205€

Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.

Motifs de la non comptabilisation :

Nature	Valorisation
	

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

MONTANTS RELATIFS AUX LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

Produits

Montant perçu au titre d'assurances-vie	38
Montant de la rubrique "Legs, donations"	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
Total des produits	38

Charges

Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reports en fonds reportés liés aux legs et donations	
Total des charges	

FRAIS DE DEVELOPPEMENT

Frais de développement comptabilisés en charge au cours de l'exercice

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes		
Honoraires afférents aux services autres que la certification		
Total		



8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements reçus :

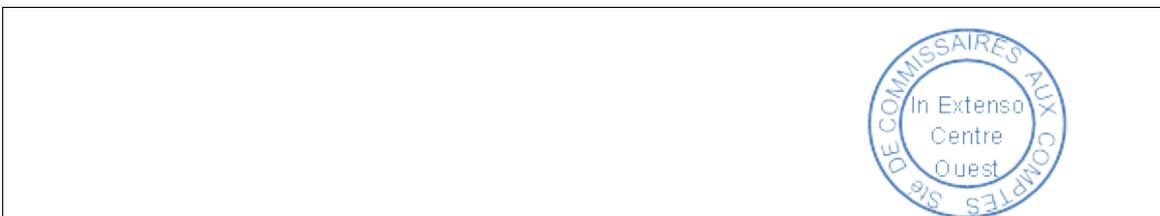
Dons en nature destinés à être cédés.....
 Garanties, cautions obtenues.....
 Autorisation de découvert
 Autres engagements

Engagements donnés :

Avals et cautions.....
 Autres engagements

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti



Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

Exercice en cours		Exercice précédent	
Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.

Régimes à prestations définies

Régimes additifs en droits

Régimes chapeaux

--	--	--	--

Indemnités de fin de carrière

17 027	15 051
--------	--------

Méthodes et hypothèses utilisées :

Les indemnités de départ en retraite s'élèvent à 17027€ chargés suivant une méthode de calcul statistique d'évaluation rétrospective avec un taux d'actualisation de 3.35%.

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)

Engagements

de crédit bail :

Terrains
 Constructions
 Inst. techn., mat. & out.
 Autres immo. corp.
 Immo. en cours

Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat résiduel (1)
Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	

Totaux

--	--	--	--	--	--	--

(1) Selon contrat

AUTRES ENGAGEMENTS



COMPTES DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 1/2

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION

	Exercice N		Exercice N-1	
	Total	dont générosité du public	Total	dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie				
Dons, legs et mécénat				
<i>Dons manuels</i>	765 631	765 631	776 440	776 440
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	38	38	116 554	116 554
<i>Mécénat</i>	275 213	275 213	313 186	313 186
Autres produits liés à la générosité du public	61 160	61 160		
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie	0			
Autres produits non liés à la générosité du public	85 462		66 950	
Subventions et autres concours publics	153 500		116 850	
Reprises sur provisions et dépréciations	0		5 279	
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	0			
Total	1 341 004	1 102 042	1 395 259	1 206 180
CHARGES PAR DESTINATION				
Missions sociales				
Réalisées en France				
<i>Actions réalisées par l'Organisme</i>	936 359	784 683	930 264	783 560
<i>Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France</i>	214 950	214 950	322 976	322 976
Réalisées à l'étranger				
<i>Actions réalisées par l'Organisme</i>				
<i>Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger</i>				
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public				
Frais de recherche d'autres ressources	13 652	13 652	0	0
Frais de fonctionnement	129 138	76 135	126 934	88 048
Dotations aux provisions et dépréciations				
Impôts sur les bénéfices	4 283		3 489	
Reports en fonds dédiés de l'exercice	30 000	0		
Total	1 328 382	1 089 420	1 256 729	1 106 536
Excédent ou déficit	12 622	12 622	138 530	99 644



COMPTES DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 2/2

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

	Exercice N		Exercice N-1	
	Total	dont générosité du public	Total	dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	451 315	451 315	449 400	449 400
Prestations en nature	65 205	65 205		
Dons en nature				
Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Total	516 520	516 520	449 400	449 400
CHARGES PAR DESTINATION				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	396 459	396 459	383 400	383 400
Réalisées à l'étranger				
Contributions volontaires à la recherche de fonds				
	98 723	98 723	0	
Contributions volontaires au fonctionnement				
	21 338	21 338	66 000	66 000
Total	516 520	516 520	449 400	449 400



COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR L'ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOI DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	784683	783560	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	214950	322976	- Dons manuels	765631	776440
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	38	116554
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats	336373	313186
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	13652				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	76135	88048			
TOTAL DES EMPLOIS	1089420	1194584	TOTAL DES RESSOURCES	1102042	1206180
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	0	0	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	12622	11596	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	1102042	1206180	TOTAL	1102042	1206180

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	572379	599818
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	12622	11596
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-999	-39035
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	584002	572379

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	396459	383400	Bénévolat	451315	449400
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	65205	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	98723		Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	21338	66000			
TOTAL	516520	449400	TOTAL	516520	449400

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	208349	208349
(-) Utilisation		
(+) Report	0	
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	208349	208349



ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES EXERCICE 2024 ASS . AFA

1) Informations Générales :

Les missions sociales de l'association se répartissent en 4 sections analytiques :

-le soutien et l'information pour un budget de 447 846 €

-la recherche : 344 351€

-la Maison des MICI lieu d'accueil et d'ateliers : 136013€

-la Communication pour 265 386 €

2) Règles et méthodes comptables :

Les coûts directs sont imputés sur les 4 sections analytiques des missions sociales, les autres coûts de frais généraux passent en Fonctionnement et en Frais de recherche de fonds.

Aucun frais de recherche de fonds n'est financé par l'appel public à la générosité.

Les frais indirects tels que les salaires suivent une clé de répartition :

- **Directrice** : Soutien 10%, Communication 10%, Fonctionnement 30%, Recherche 40%, Maison 10%

- **Chargé de mission Recherche et données** : Communication 10%, Recherche 90%

- **Responsable Administratif et financier** : Soutien 5%, Communication 5%, Fonctionnement 80%, Recherche 5%, Maison 5%

- **Responsable Pôle Vie associative Région Est**: Soutien 80%, Communication 10 %, Maison 10 %

- **Coordinatrice Pôle Vie associative Région Ouest** : Soutien 80%, Maison 15 %, Communication 5 %

- **Coordinatrice Pôle Vie associative Ecoute groupes-IDF** : Soutien 60%, Maison 40 %,

- **Responsable accueil et administratif** : Soutien 50 %, Maison 50 %

- **Assistante de direction chargée d'accueil** : Soutien 50 %, Maison 50 %

- **Directrice Communication et développement**: Soutien 10 %, Communication 90%

- **Chargée Communication digitale** : Communication 80%, Soutien 20 %

- **Chargée Multimédia/ graphiste** : Soutien 25 %, Communication 75 %



3) Complément d'informations relatif aux ressources

Les dons manuels sont constitués des dons des particuliers pour 757504€ et 8127€ pour les frais abandonnés par les bénévoles.

Le mécénat pour 275213€ correspondent aux dons des associations, au mécénat d'entreprises et de laboratoires.

Les contributions financières provenant des fondations et fonds de dotation sont de 61160€.

Les legs, donations et assurances vie sont constitués en 2024 ddu solde d'un leg pour 38€.

4) Complément d'informations relatif aux emplois :

Les actions réalisées directement par l'organisme (784683 €) correspondent aux frais engagés pour le Soutien, la Maison des MICI, la Recherche et la Communication.

Les versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France pour 214950 € sont uniquement constitués par des bourses de recherche versées à des équipes de recherche.

